



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 15 janvier 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 16 janvier 2024, poser une question orale à Madame la Ministre de la Justice concernant la qualification de la mendicité simple comme infraction de par son ancrage dans le code pénal, tel que répétée régulièrement par le Ministre des Affaires intérieures.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Paulette Lenert".

Paulette Lenert
Députée